



SECTION
DE LA
VIENNE

COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL DUERP DU 11 MAI 2023

Le DUERP est le document dans lequel est consigné le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les agents, sous la responsabilité de la Directrice.

La Direction a donné jusqu'au 27 avril 2023 aux chefs de services pour procéder au recueil.

Étant dans une année transitoire, nous avons examiné « seulement » les 162 nouvelles remontées dans ce document. Les anciennes toujours d'actualité, ont été conservées. Nous avons rappelé notre souhait que toutes les difficultés remontent même sur les éléments dont la directrice ne dispose pas de marge de manœuvre comme les effectifs.

Afin que les agents connaissent les remontées de leurs services, nous avons demandé qu'ils soient mis systématiquement en copie du mail d'envoi du DUERP par leur chef de service.

La Direction a rappelé qu'elle souhaite la remontée d'une FIM par trimestre pour ce qui ne relève pas du DUERP. Nous avons signalé la nécessité de mettre les agents en copie de ces remontées.

Sur le remplissage du DUERP, l'assistante de prévention peut aider, sur demande, les chefs de services.

Nous avons commencé directement par les RPS (Risques Psycho-Sociaux), puis avons déroulé l'ensemble des risques « physiques ». Les débats ont porté sur des sujets très larges. Nous avons repris dans le présent compte rendu les grandes idées évoquées à partir des constats du DUERP :

- Sur les difficultés liées au tutorat, nous avons rappelé la nécessité de valoriser le tutorat (temps dédié de tutorat, objectif à revoir, rémunération, etc). Des GT sont en cours au niveau national sur le sujet.

- Nous avons demandé une meilleure mutualisation au réseau des remontées des problématiques, un meilleur démarquage des notes et la communication autour des référents métiers.

La Direction a répondu ne plus être en capacité d'analyser et d'accompagner l'ensemble des notes métiers. Au contraire, il est demandé aux chefs de service de commenter les notes métiers et d'en définir les priorités.

- La direction a indiqué la nécessité par ailleurs de recruter plus de 20 000 agents dans les 5 prochaines années.

- Nous avons évoqué la situation des services en difficulté comme le SPFE (-10), le SFACT de Loudun et le SDIF, et bien d'autres encore... Le manque d'effectif, connu dans tous les services, génère de plus en plus de mal être au travail. Il n'est plus question de traiter le courant, il n'y a que l'urgent. La Direction indique avoir peu de vacance en A mais beaucoup en B suite au mouvements nationaux, aucun chiffre n'a été annoncé pour l'heure.

- Nous avons demandé de revenir sur le NRP et de réimplanter un centre des finances publiques par EPCI, soit dans les 3 EPCI que sont le Civraisien, la Vallée du clain et le Loudunais, car nous voyons les limites des antennes et de la création de structure devenue trop importante.

- Nous avons déploré le départ de plus de 20 % des contractuels recrutés ces dernières années, aggravant la situation du manque d'effectif. Il nous a été indiqué que cette situation est remontée à la DG.

- Concernant la TOIP, la Direction indique avoir pleinement conscience des dysfonctionnements actuels et a saisi l'ESI pour trouver une solution. Les soucis informatiques au sens large sont remontés à la DG.

- Un audit est en cours au service logistique. Il va y avoir le recrutement d'un contractuel C pour la mission budgétaire et d'un Pacte pour la vacance AST.

- Les conseils de site vont avoir lieu en juin 2023, ainsi qu'un GT immobilier dans la foulée. Il est important que les agents s'en emparent car c'est leur quotidien de travail. Nous informerons des dates des conseils de site dès que nous les aurons.

- La Vienne est candidate pour le plan mobilité.
- Réflexion en cours sur la création d'un pôle téléphonique plus important au SGC Poitiers.
- Le 5 juin 2023, sera créée une caisse résiduelle à Riffault mettant fin à l'encaissement du numéraire pour les autres sites du Département. Ce sera à l'agent d'accueil de prendre en charge le paiement par carte bleue via le TPE. Possibilité de paiement par téléphone via le TPE.
- La direction renonce à modifier l'accueil de Slovénie mais le dossier est toujours en cours d'instruction et pourrait être validé par la DG malgré tout.
- Concernant la sécurité des agents notamment en contact avec le public, des mesures vont être prochainement annoncées.
- Une opération d'archivage pour la BDV, PCE et PCRCP va être prochainement lancée.
- Concernant les dysfonctionnements nettoyage ONET, la Direction demande de faire remonter via OSLO avec si possible des photos à l'appui. Le nettoyage du haut des armoires est prévu une fois par an. Les radiateurs et les stores font parties d'une prestation supplémentaire. Nous avons demandé le nettoyage approfondi des sols (WC et cantine) au moins une fois par an car le nettoyage hebdomadaire semble insuffisant.
- Les agents vont recevoir, la semaine prochaine, un sondage sur l'utilisation du budget participatif.
- La borne électrique a été installée à Slovénie. Le véhicule de service, Renault Zoé, va très vite arriver.
- La Mairie de Châtellerauld a retoqué notre demande d'installation de miroir sur le parking du centre des finances publiques afin de sécuriser l'entrée et la sortie du site.
- Le projet de réunir l'ensemble des agents du SGC Poitiers Extérieur sur un site unique à Neuville de Poitou est toujours d'actualité avec le même calendrier.
- Les remontées concernant les projets de déménagement interne sur le site de Slovénie sont à faire pour le 12 juin 2023. La Direction attend des propositions des services concernés.
- Suite au refus de la DG, c'est la Direction qui financera sur son budget l'opération relampage de Slovénie pour un montant estimé de 110 000 €.
- L'étude BIMO est toujours en cours sur Riffault mais le coût de réhabilitation dépasse les 12 millions d'euros. Cependant la réfection des sols du service FSE va se faire pour cette année pour un montant estimé de 100 000 €.
- La climatisation de Riffault devrait être relancée prochainement et les réparations des fuites devraient intervenir avant fin octobre 2023.
- Pas de nouvelles installations de films solaires dans des bureaux car cela peut engendrer des nuisances (perte de luminosité et perte de chaleur à la mi-saison). Il n'y aura pas de retrait.
- le médecin de prévention viendra rencontrer les agents de Châtellerauld qui le souhaitent le 8 juin 2023. Nous demandons que son avis soit systématiquement sollicité avant toute adaptation de poste afin de ne pas aggraver des soucis de santé par l'achat de matériel peu adéquat.

Vos représentants FO DGFIP 86 :

Damien PATRAC – TPEH

Frédéric RICHARD – SGC Poitiers Extérieur Site de Neuville de Poitou

Amélie BARDET - BCR